

AGENCE D'ATTRACTIVITE ET D'AMENAGEMENT DE LA CREUSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 JUIN 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS (EXTRAIT)

Délibération N : CA/2024/06/01

Le 14 juin 2024, le Conseil d'administration de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse s'est prononcé à 12 h 00, au terme d'une procédure de consultation écrite de ses membres ouverte du 27 mai 2024 à 14 h 19 au 14 juin 2024 à 12 h 00.

Collège des Conseillers départementaux	
Consultés	Votes parvenus dans les délais
Valérie SIMONET	Valérie SIMONET
Catherine DEFEMME	Catherine DEFEMME
Jean-Luc LEGER	Jean-Luc LEGER
Philippe BAYOL	
Valéry MARTIN	Valéry MARTIN
Nicolas SIMONNET	Nicolas SIMONNET

Collège des Communes, EPCI et OPCL	
Consultés	Votes parvenus dans les délais
Stéphane DUCOURTIOUX	
Laurence CHEVREUX	Laurence CHEVREUX
Patrick MOUNAUD	Patrick MOUNAUD
Jean-Claude PARNIERE	Jean-Claude PARNIERE
Valérie BERTIN	

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITE ET D'AMENAGEMENT POUR L'ANNEE 2023

Vu le rapport d'activité de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse pour l'année 2023 n° CA 2024/06/01 et son annexe,

Vu les réponses parvenues au secrétariat de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse dans les délais ouverts pour la consultation,

Le Conseil d'administration décide de soumettre le rapport d'activité de l'Agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse pour l'année 2023 ci-annexé, à l'Assemblée générale de cette dernière.

ADOPTÉ : *Votants : 08 08 pour 0 contre 0 abstention*

Ainsi fait et délibéré
La Présidente,

*En application des dispositions de l'article L. 5511-1
du CGCT, cette décision est exécutoire de plein droit.*

Valérie SIMONET